Participation de la Communauté à l'Observatoire européen de l'audiovisuel

2008/2179(INI) - 10/01/2007 - Document annexé à la procédure

Ce document de travail de la Commission accompagne le rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la décision 1999/784/CE du Conseil du 22 novembre 1999 modifiée par la décision 2239/2004/CE du Parlement européen et du Conseil qui porte sur la participation de l'UE à l'Observatoire européen de l' audiovisuel.

Le document de travail comporte 4 chapitres se rapportant aux questions suivantes :

Chapitre 1. Diffusion des publications : le rapport montre qu'après la baisse des ventes à la fin des années 1990, la vente totale des publications s'est stabilisée entre 2001 et 2003 puis a augmenté de 2004 à 2005. Le rapport comprend un aperçu géographique de la répartition des publications de l'Observatoire vendues pendant l'année 2006 (janvier à fin août) ainsi que la répartition des différentes catégories d'acheteurs. L'Observatoire a été chargé par le Marché du Film/Festival de Cannes (MIF) de préparer des statistiques synthétiques sur les tendances du marché du film mondial. Le MIF a imprimé, publié ces statistiques sous le nom de "FOCUS" et les a distribuées à tous les professionnels accrédités lors du Festival du film de Cannes (environ 8.500 exemplaires). L'Observatoire a également distribué environ 2.000 exemplaires à ses clients, partenaires professionnels et membres. Parallèlement, l'étude "Financement public des films et des œuvres audiovisuelles en Europe – approche comparative", publiée en 2004, est considérée comme un succès commercial. En août 2006, 601 exemplaires ont été vendus et environ 550 exemplaires ont été distribués gratuitement. Le rapport "Sociétés de distribution des films en Europe" devrait être lancé à l'automne 2006, et les plans marketing prévoient la distribution gratuite de 450 exemplaires et la vente d'au moins 200 exemplaires.

Chapitre 2. Rapports principaux de l'Observatoire concernant le marché et les questions de financement : 17 rapports de l'Observatoire ont été publiés concernant le marché et les questions de financement.

Chapitre 3. Rapports principaux de l'Observatoire concernant les questions juridiques : l' Observatoire a publié un certain nombre de rapports sur ces questions.

Chapitre 4. Activité en ligne : de 1999 à 2003, l'Observatoire a systématiquement mis en ligne certaines publications sur son site portail. Toutes les publications, rapports, documents et notes publiés sur le site web de l'Observatoire sont accessibles gratuitement. En août 2006, l'Observatoire possédait 3 bases de données :

- "LUMIERE" lancée en mai 2002 qui présente une compilation systématique des données disponibles sur l'accueil réservé aux films diffusés dans les cinémas européens depuis 1996 ;
- "KORDA" lancée en mai 2003 qui présente une compilation des informations disponibles sur le financement public des films, la production et la distribution des œuvres audiovisuelles en Europe. La base de données comprend les fiches descriptives des organismes nationaux, régionaux et paneuropéens, ainsi que des informations sur les différents systèmes de financement ;
- "IRIS MERLIN" qui est entièrement opérationnelle depuis mai 2003 et constitue une base de données des informations juridiques concernant le secteur audiovisuel en Europe.

La baisse des visites observée au printemps 2006 est due à une ré-indexation de la base de données IRIS Merlin par les principaux moteurs de recherche, qui rendent l'identification du contenu de la base de données plus difficile aux utilisateurs potentiels.